

LES PRATIQUES DE PREVENTION SPECIALISEE _ AVRIL 2016

PROPOSITIONS CONCRETES :

- Encourager et soutenir le maintien dans le périmètre de la PS des dispositifs spécifiques (chantiers éducatifs, hébergements...).
- Proposer un cadre législatif pour la réalisation de séjours éducatifs.
- Favoriser l'interconnaissance partenariale autour de la PS.

PRATIQUES EDUCATIVES

LE TRAVAIL DE RUE

OBJECTIFS

Les fonctions du travail de rue : entrer en lien, se faire connaître, faire de l'observation du territoire, de l'observation sociale et des dynamiques en œuvre.

EVOLUTION

Le travail de rue évolue beaucoup avec le degré d'implantation : plus on est implanté plus on est en lien, lien qu'on a moins à faire dans la rue. Ce n'est plus un enjeu de visibilité à ce moment-là. La présence en rue est tout de même nécessaire pour ceux qui ne viendront pas au contact de l'éducateur. Le téléphone et le local rendent les relations différentes aussi.

MOYENS

L'introduction de nouveaux éducateurs sur un territoire doit se faire doucement. Concernant les horaires : la PS est très attendue le soir et le week-end. Le travail avec les plus marginalisés fait qu'on voit ces jeunes la semaine, et pas seulement le week-end. Rythme moyen de 2 soirées par semaine (20h en hiver, 21h30/22h en été). La présence sur certains lieux à certaines heures peut être contreproductives.

LA SUPERVISION

Certaines équipes ont un temps de supervision financé. Ce temps est essentiel, parce qu'il permet de prendre du recul sur des situations particulièrement difficiles, qu'on ramène chez soi le soir, pour lesquelles on ne voit plus de perspectives, mais pour lesquelles l'éducateur « reste là » tout de même.

ACTIONS COLLECTIVES

SEJOURS

Les éducateurs insistent sur le « gain de temps » d'un séjour pour la suite du travail éducatif. Il est intéressant, en aval du séjour, d'avoir un projet, même court, qui ne concerne pas les loisirs, et qui permette de faire enchaîner les jeunes sur autre chose.

Il faut savoir différer le séjour, si le groupe n'est pas « naturel » et ne prend pas, si le projet n'est pas au rendez-vous.

En période d'implantation, un séjour, même « sans projet éducatif derrière », fait parler dans le quartier et fait connaître les éducateurs.

Le droit du travail ne permet pas, en l'état, de prendre en compte réellement le travail réalisé pendant un séjour par les éducateurs : ils sont, le temps du séjour, présents pour les jeunes à longueur de journée, ce qui dépasse largement les 11h de rang autorisées. Le temps de récupération afférent est très long, et ne peut, dans la plupart des cas, pas être rémunéré en échange car cela n'est pas financé. Il faudrait une proposition pour créer un cadre législatif serein pour ces séjours (et cela n'est pas valable que pour la PS).

ACTIONS DANS ET AVEC L'ENVIRONNEMENT

Les actions collectives au sein du quartier permettent aussi de faire du lien avec les familles de faire venir les mamans.

Le travail communautaire sur le lieu de vie des habitants se développe, se fait plus, pour faire en sorte que les habitants se prennent en charge face aux restrictions de financement des politiques publiques.

Exemple concret : mariage des cultures. Après les attentats, certaines personnes se refermaient. Les éducateurs ont réuni les personnes ressource du quartier, pour partager ce constat. Le projet d'une soirée « mariage des cultures » sous forme de cabaret avec différents stands, avec le fil rouge de « l'humanité » a émergé. Par exemple, « Proverbes de tous les pays » permettait de trouver, de la culture de la personne, un proverbe qui ressemble à celui-là. Cette soirée a réuni habitants et service.

Autre exemple : association de jeunes. Prenant quelques années, un groupe d'adolescents devenant adultes exprime le désir de monter un concert de musique rap. De fil en aiguille, d'années en années, soutenu par les éducateurs de PS, mais aussi par les acteurs du centre d'animation, le groupe se constitue en association. Cette dernière diversifie ses actions, organisant des séjours de vacances puis une grande fête de quartier intergénérationnelle. C'est avec ces « grands jeunes » que la PS travaille aussi, de façon ponctuelle dans l'année, pour les aider à structurer leurs projets et relayer leurs initiatives de façon plus large.

Dans ces dynamiques de quartier, les mamans comptent beaucoup !

Dans Paris centre, la vie de quartier est beaucoup moins importante. Les parents sont peu visibles dans l'espace public. Les centres sociaux font ce travail, dans les murs, dans les locaux. Le travail se fait en commun et en complémentarité avec les centres sociaux. La PS y trouve son nouveau public quand elle s'implante.

L'éloignement d'avec les dispositifs de citoyenneté est noté : même les conseils de jeunes ne sont pas appropriés au public de la PS, trop « normé », présentant trop de « codes d'accès ».

LES CHANTIERS EDUCATIFS

Les chantiers éducatifs sont une pratique de Prévention Spécialisée, régulés par la circulaire DGEFP/DAS N°99/27 du 29 juin 1999 et son additif du 19 mai 2011. Certaines associations parisiennes, pour répondre aux contraintes de cette méthodologie particulière, ont créé soit des postes spécialisés soit des associations intermédiaires dans lesquels elles ont dédié des postes de PS consacrés à ces chantiers. Le Département de Paris, dans le cadre du reconventionnement des associations pour 2016/2018, a souhaité sortir ces postes des conventions de PS pour les flécher vers l'insertion professionnelle, soumis alors aux différentes contraintes de l'IAE, et nécessitant de trouver, à terme, des financements complémentaires.

Le CPSP a constitué un groupe de travail spécifique, avec ces éducateurs dédiés, mais également avec des éducateurs de rue plus généralistes. Il s'agit de montrer en quoi les chantiers éducatifs ne sont pas nécessairement une première étape vers un parcours d'IAE classique, mais répondent à bien d'autres objectifs. Préserver le cadre éducatif progressif généraliste des chantiers éducatifs est un impératif pour permettre à la PS de conserver les outils qu'elle crée, différents des dispositifs de droit commun auxquels ils n'ont pas vocation à se substituer.

RELAJ 18 : UNE SOLUTION D'HEBERGEMENT POUR LES JEUNES DE LA PS

Depuis 1970, l'association ARC75 a ouvert un hébergement pour les jeunes orientés par la PS en rupture brutale d'hébergement. L'accompagnement, basé sur les réponses aux problématiques spécifiques de ce public, différent de celui des CHRS de droit commun, utilisait la palette des outils de la PS. Le Département de Paris a décidé de cesser de financer cette action sur le budget de la PS, et a fait « entrer ce dispositif dans le droit commun ». L'association a dénoncé (et l'a refait lors de [son audit de 2008](#), p.32) cette sortie, qui privait déjà la PS de Paris d'un outil spécifiquement dédié.

LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Un compromis entre le généraliste et le spécialiste multi-casquette doit être trouvé de façon constante pour les éducateurs.

Les dispositifs sont hyper-mouvants, et il faut être à l'affût de l'information en permanence. Les thèmes sont variés : justice, insertion professionnelle... Les éducateurs sont les « traducteurs », les « passeurs d'information » et doivent bien comprendre, décrypter. Il peut y avoir des complémentarités qui se créent dans les équipes. Les relations aux dispositifs sont aussi beaucoup des questions de personne. La PS récupère les situations « complexes » dont les partenaires n'arrivent pas à se « dépatouiller ». Les situations accompagnées sont très chronophages. S'installe alors une sensation qu'il n'y a « que toi ».

L'absence de « quotas » est essentielle pour pouvoir continuer à dénouer les pelotes de problématiques de ces jeunes déjà passés par plusieurs dispositifs. Cela permet aussi un travail avec des jeunes « leaders », travail qui peut prendre beaucoup de temps, mais a un impact immesurable et pourtant très conséquent.

ECHANGES D'INFORMATION

Le travail se fait en commun, conjointement avec les éducateurs PJJ... quand les professionnels connaissent la PS comme elle est aujourd'hui. Il peut y avoir un blocage avec certains professionnels de l'ASE, qui viennent chercher des informations, mais font peu de retours.

Quelle est l'image des professionnels de PS ??? Peut-être que nous renvoyons une forme de « toute-puissance » parce que nous connaissons les jeunes dans leur milieu naturel... ? La fonction conseil de la CRIP n'est pas toujours à la hauteur, en réponse aux interrogations.

Dissocier entre éducateurs et direction protège le terrain, donc la relation établie avec le jeune. Les éducateurs gardent une partie des informations qu'ils ont, partant ainsi de la définition des informations à partager uniquement dans l'intérêt de l'enfant. Les échanges, y compris informels, se font de façon fluide avec les secteurs de l'éducation populaire, de l'insertion.

Caractère essentiel de la confiance des jeunes, souvent fragile, fragilisable, notion de « réputation » importante.